

A soccer ball with blue and white patterns is positioned on a green grass field. A white line runs across the field, and a goalpost is visible in the background. The scene is captured in a soft, natural light, possibly during the golden hour.

SAISON 2024 – 2025

Procédures Footclubs

(Document à transmettre aux personnes qui gèrent Footclubs)

TRES IMPORTANT

- IL FAUT CHARGER L'APPLICATION « FOOTCLUBS COMPAGNON » SUR VOTRE TELEPHONE PORTABLE (DEPLOYE SUR LES STORES).

CELA VOUS PERMETTRA DE PRESENTER LES LICENCES DANS LE CADRE DES COMPETITIONS NON F.M.I. OU EN CAS DE DEFAILLANCE DE LA F.M.I.

SINON, UN LISTING DES LICENCIES EDITE VIA FOOTCLUBS EN DERNIER RECOURS (SI F.M.I. ET L'APPLICATION FOOTCLUBS COMPAGNON SONT INDISPONIBLES).

MESSAGERIE :

OBLIGATION D'UTILISER LA BOITE MAIL OFFICIELLE CLUB

EN CAS DE NON UTILISATION DE CETTE BOITE MAIL, LES MAILS RECUS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE

F.M.I (FEUILLES DE MATCHS INFORMATISEES)

RAPPEL : En cas de F.M.I non réalisée, il faut impérativement nous faire parvenir le document « constat d'échec » ainsi que la capture d'écran de l'incident afin de nous permettre de savoir si l'incident est justifié ou non.



ENGAGEMENTS EQUIPES VIA FOOTCLUBS

ATTENTION, NOUVEAU MODULE COMPETITION

(SE REFERER AU SYMBOLE ? DANS FOOTCLUBS POUR UNE AIDE ET ENSUITE NOUVEAU MODULE COMPETITION)



Bien saisir la nouvelle saison 2024 – 2025

* **Pour le 3 Juillet 2024 pour les catégories :** SENIORS, U20 (3 années d'âges), U17, U15 et pour les SENIORS FEMININES

Toutes les équipes sont pré-engagées en fonction des classements de la saison 2023 – 2024

Dans la colonne « Avis Club », bien cliquer sur « Accord » ou « Refus » sinon votre équipe ne sera pas pris en compte si la case est laissée à blanc

Pour les nouvelles équipes : Cliquer sur « Nouvel engagement » (pour le dernier niveau de chaque catégorie).

* **Pour le 15 Août 2024 pour les catégories :** U18 Fém., U15 Fém., U13 Fém. et U13, le Foot des Enfants U11, U9, U7.

Pour les engagements U13 – U11 – U9 et U7, nous ne tenons pas compte du niveau de la saison précédente, les clubs choisissent leur niveau, et la Commission des Jeunes fera un contrôle. Il faut cliquer sur « Nouvel engagement » et ensuite choisir le niveau en respectant bien l'ordre des numéros d'équipes par catégories.

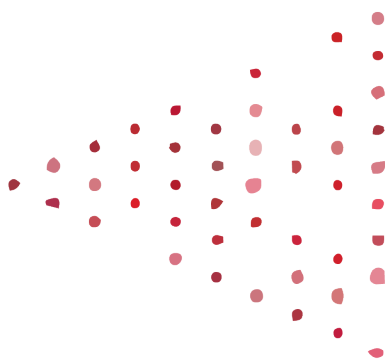

Bien respecter l'ordre chronologique des numéros d'équipes par catégories à savoir que pour les U13 (équipes 1 – 2 – 3 – 4 Etc...) U11 (équipes 1 – 2 Etc...) et U9 (équipes 1- 2 - 3 Etc...). Bien commencer en respectant l'ordre chronologique des catégories pour permettre un bon suivi des numéros d'équipes.

IMPORTANT : pour les catégories U13 – U11 – U9 et U7, bien préciser dans les desideratas sur Footclubs lorsque vous avez 1 équipe Féminine (préciser le numéro d'équipe)

* **Pour le 31 août 2024 pour les catégories :** SENIORS FUTSAL et FOOT ENTREPRISE

Bien affecter un terrain à chaque engagement d'équipe. Si le terrain n'apparaît pas, il faut nous l'indiquer par mail.

BIEN RESPECTER LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION DES EQUIPES, car vous n'aurez plus la possibilité de faire vos engagements par Footclubs et vous serez amendable pour non-respect...



A partir du 1^{er} Juillet et pour le dernier niveau des Championnats Séniors, U20, U17 et U15, les engagements pourront se faire par la boîte Mail officielle du club, car l'accès à Footclubs sera devenu impossible, mais attention, les équipes seront alors intégrées au championnat en fonction des places disponibles.

DEMANDE DE JOUER LE SAMEDI SOIR POUR LES SENIORS

Pensez à indiquer dans Footclubs lors de vos engagements, vos demandes pour jouer le samedi soir pour ceux qui ont l'éclairage homologué (**TRES IMPORTANT**), pour la réalisation des calendriers.

Pour les clubs dont l'éclairage n'est pas homologué et qui le souhaiteraient, veuillez prendre contact avec la Commission des Terrains.

COUPES DU DISTRICT

Pour toutes les catégories, les équipes seront inscrites d'office par le District, en fonction des engagements Championnat et en application des Règlements Sportifs du District.

En cas de refus d'engagement, les clubs doivent nous faire parvenir un mail avec la boîte mail officielle du club **pour le 15 Juillet 2024 dernier délai**, en précisant la catégorie et l'équipe concernée.

« DEMANDE D'ENTENTE » A FAIRE VIA FOOTCLUBS « VIE DES CLUBS »

Pour le 15 Août 2024 dernier délai.



DIFFERENTS RAPPELS

- FORMULAIRE DEMANDE DE LICENCE :

ARBITRE :

Veillez SVP respecter la procédure de demande de licence « Arbitre » via Footclubs. Le renouvellement doit se faire **par la dématérialisation pour le 15 Juillet 2024 dernier délai (Ne pas tenir compte du dossier médical lors de cette saisie).**

A saisir impérativement, les coordonnées (adresse, mail, tél...) de l'arbitre.

En ce qui concerne le dossier médical, celui-ci doit être envoyé par mail au District pour validation, **pour le 15 Juillet 2024 dernier délai.**

- ANNUAIRE 2024 – 2025 :

Mise à jour sur « Footclubs » : rubrique « Organisation » - « Membres du club »

Nous vous demandons SVP de bien vouloir saisir un Référent F.M.I. de votre club via Footclubs.

Pour le 30 Juin 2024 dernier délai pour le Président et Correspondant (**bien indiqué DIFFUSABLE**)

Pour le 15 Juillet 2024 dernier délai pour les autres membres

DELAI A RESPECTER SVP POUR LA REALISATION DE L'ANNUAIRE